

Hypervulnérabilité et agentivité : l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les femmes migrantes travaillant dans l'économie domestique

1 Présentation du projet de recherche

Le projet de recherche « travailleuses domestiques et COVID-19 » visait à mieux comprendre les conséquences de la pandémie sur les femmes migrantes travaillant dans l'économie domestique. Pendant cette période, beaucoup ont perdu leur emploi ou ont dû renégocier leurs conditions de travail dans des rapports de force inégaux, parfois sans statut légal. Ce projet a été financé par le programme de recherche nationale NPR-80 du Fonds National Suisse (FNS), sous la direction de la Prof. Dr. Myrian Carbajal et de la Prof. Dr. Milena Chimienti. Il a été réalisé par une équipe conjointe de la Haute École de Travail Social de Fribourg (HETS-FR), de Genève (HETS-GE) et de la ZHAW à Zurich.

Le projet de recherche poursuit deux objectifs :

- a. Étudier les politiques et mesures nationales et cantonales mises en place pour soutenir les travailleuses domestiques migrantes et leur impact sur les droits et les conditions de travail de ces dernières.
- b. Analyser la capacité de ces femmes à exercer leur agentivité – en fonction de leur statut de résidence et d'emploi – dans le contexte de la pandémie (formes de négociation, perception, ressources, stratégies, etc.)

Nos analyses s'appuient sur différentes perspectives théoriques. Pour analyser notre premier objectif, la perspective théorique adoptée s'inspire des contributions de la littérature sur la relation entre la gouvernance du *care* et le contrôle des migrations en Europe (Borrelli et al., 2024 ; Keskinen, 2016 ; Ratzmann et Sahraoui, 2021), qui la caractérisent comme ambivalente, et organisée par des dynamiques d'inclusion et d'exclusion (Bonvin, 2017 ; Karlsen, 2021). Cette perspective nous a permis d'analyser les mesures mises en œuvre comme ambivalentes (voir résultats, section 2).

En complément, nous avons mobilisé la perspective théorique de la dématérialisation de l'administration publique, comprise comme le transfert croissant des services vers des dispositifs numériques, accompagné de la disparition des guichets physiques (Codron, 2022). Cette perspective nous a également été utile pour mieux comprendre les pratiques de non-recours aux prestations sociales (Lucas, 2024). Le fait de devoir recourir aux technologies numériques pour accéder à ses droits nécessite en effet des équipements et des compétences numériques qui sont inégalement répartis, cela exacerbant les inégalités sociales numériques (Granjon, 2022). Ces mécanismes ont des conséquences sur les

pratiques d'adaptation des acteur·trices de la société civile qui aident les groupes vulnérables à accéder à leurs droits.

Pour analyser notre deuxième objectif, notre perspective théorique combine les approches intersectionnelle et celle de l'agentivité critique. A partir des approches intersectionnelles, nous analysons comment les relations de pouvoir, structurées par des catégories telles que le genre, la race, la classe sociale et le statut migratoire, produisent des inégalités multiples et situées (Crenshaw, 1989 ; Collins, 2015). La vulnérabilité est conçue comme une condition relationnellement et structurellement produite, résultant de processus interdépendants de stratification sociale (Butler, 2020). Dans la lignée de Bilge (2010) ou Mahmood (2009), *l'agency* ou capacité d'agir est comprise comme une capacité dynamique et contextuelle qui émerge au sein des rapports de pouvoir et qui permet la mobilisation de ressources ainsi que la production de subjectivité(s). Ces perspectives nous permettent d'analyser les expériences des travailleuses domestiques migrantes en abordant à la fois les inégalités structurelles et leurs capacités d'action.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons mené quatre études de cas cantonales à Berne, Fribourg, Genève et Zurich, comprenant une analyse documentaire, 56 entretiens semi-structurés (14 par canton) avec des représentant·es politiques et de la société civile, et 93 entretiens biographiques et narratifs avec des travailleuses domestiques migrantes (environ 23 par canton). Suivant une approche participative communautaire (Caretta & Riaño, 2016), nous avons également discuté de notre approche de recherche et de nos résultats préliminaires lors de réunions avec des travailleuses et d'autres acteurs dans les quatre cantons à différentes étapes du projet, en utilisant la méthode « World Café » (Schiele et al., 2022). Cet engagement itératif a été crucial pour valider les interprétations, garantir la pertinence pour les communautés concernées et atténuer les pratiques de recherche extractivistes.

2 Résultats, portée des conclusions et points forts du projet

Politiques et mesures locales relatives à la COVID-19 (Berne, Fribourg, Genève, Zurich).

Ces résultats se basent sur une recherche documentaire, une analyse discursive des médias et des entretiens semi-structurés avec des représentant·es politiques et de la société civile (au total : 56 entretiens réalisés à l'automne/hiver 2023). Parmi ces représentant·es figuraient des autorités cantonales et municipales (par exemple, les services sociaux, les bureaux chargés de l'égalité hommes-femme et de l'intégration), des organisations de la société civile établies (par exemple la Croix-Rouge, des groupes de soutien aux migrant·es sans papiers), des initiatives citoyennes nouvellement formées (par exemple, des points de distribution alimentaire) et des agences de nettoyage.

1. Ambivalence structurelle des politiques de soutien pendant la pandémie.

Cette ambivalence se reflète dans trois dimensions : les mesures étaient ambivalentes en raison de la conditionnalité du soutien, de son caractère à court terme et des risques et incertitudes qu'elles comportaient. L'accès aux mesures de

soutien était fortement conditionné par le statut juridique, l'emploi formel et la capacité à prouver des pertes de revenus documentées. Ces critères ont effectivement exclu les travailleuses sans papiers ou celles dont le statut juridique est précaire et les conditions de travail informelles, ce qui est le cas de la grande majorité des travailleuses domestiques employées dans des ménages privés. De plus, le lien entre l'aide sociale et le renouvellement des permis de séjour¹, combiné à la volonté d'éviter d'être associé à des profiteur·euses de l'État suisse, a contribué au non-recours aux aides par les travailleuses domestiques, même lorsqu'elles remplissaient toutes les conditions pour en bénéficier. La conditionnalité a été renforcée par des charges administratives importantes, qui ont agi comme des mécanismes supplémentaires de sélection et d'exclusion (Mittmasser et al., sous presse).

2. **Fardeau administratif et transition vers le numérique.** La gestion hautement numérisée de la pandémie et l'accélération de la dématérialisation des services sociaux, entendue comme le transfert croissant des services vers des plateformes numériques, accompagnée de la disparition des guichets, ont intensifié les inégalités sociales numériques parmi les travailleuses domestiques migrantes, en particulier celles sans statut légal ou ayant des parcours professionnels instables. La transformation numérique a créé de nouveaux obstacles à l'accès aux droits, augmentant les risques d'exclusion et de non-utilisation des prestations disponibles (Carbajal et al., en cours d'évaluation).
3. **Rôle compensatoire de la société civile.** Face à l'ambivalence des mesures de soutien pendant la pandémie et à leurs effets d'exclusion renforcés par la gestion numérisée de la pandémie et la dématérialisation, les organisations de la société civile (par exemple Caritas, la Croix-Rouge et les associations venant en aide aux personnes sans statut légal ou aux travailleur·ses précaires) ont joué un rôle clé pour combler les lacunes laissées par l'État suisse. Grâce à leurs liens de confiance avec les populations vulnérables, les autorités locales se sont associées aux organisations de la société civile pour distribuer une aide financière – versement en espèces, paiement de factures, bons d'achat en supermarché, nourriture et vêtements –, qui a particulièrement profité à celles qui entretenaient déjà des relations avec ces organisations. Cependant, en assumant la tâche de vérification de l'éligibilité – imposée par les autorités locales –, ces entités ont constaté avec inquiétude le glissement de leur rôle et le risque de devenir des prolongements du contrôle étatique (Mittmasser et al., sous presse ; Sutter et al. 2026).

Importance :

Les mesures mises en œuvre aux niveaux cantonaux et locaux pour soutenir les travailleuses domestiques migrantes pendant la pandémie de COVID-19 visaient à limiter leur vulnérabilité, mais ont en même temps contribué à la maintenir. Cette ambivalence ne se limite pas au contexte de la pandémie, mais reflète un schéma plus large de gouvernance sociale, dans lequel les politiques ciblant les populations vulnérables ont

¹ En Suisse, l'accès aux services sociaux est étroitement lié au statut juridique et aux titres de séjour, l'aide sociale étant subordonnée aux contrôles migratoires (Borrelli et al. 2024).

tendance à reproduire les inégalités structurelles plutôt qu'à les réduire, garantissant ainsi la disponibilité d'une main-d'œuvre flexible et fiable dans le secteur du travail domestique.

Effets de la pandémie de COVID-19.

Ces résultats reposent sur des entretiens biographiques et narratifs avec des travailleuses domestiques migrantes (au total : 93 entretiens réalisés au printemps et été 2024-2025). Nous avons utilisé plusieurs canaux de recrutement, en contactant les participantes par l'intermédiaire d'organisations de la société civile, de réseaux communautaires, de contacts personnels et par effet boule de neige. Notre échantillon comprenait 24 travailleuses domestiques migrantes sans papiers, 60 titulaires d'un permis de séjour et 9 citoyennes suisses. La plupart étaient nées en Amérique latine (45), suivies par l'Asie (19), l'Afrique (11) et l'Europe (18).

- 1. Impact inégal de la pandémie selon le statut juridique et les conditions d'emploi.** La pandémie de COVID-19 a eu un impact profondément inégal sur les travailleuses domestiques migrantes, révélant une hétérogénéité interne significative liée au statut juridique et au degré de formalisation de l'emploi. Les travailleuses sans papiers et celles disposant de permis précaires (F, B ou régularisation récente) ont été les plus touchées, confrontées à une perte de revenus, à une insécurité extrême et à la crainte de recourir à l'aide de l'État. Les travailleuses bénéficiant d'un statut plus stable (permis C ou naturalisation) et d'un emploi formalisé ont montré une plus grande capacité à amortir la crise, bien qu'elles aient continué à dépendre largement de la bonne volonté de leurs employeur·ses. Seules celles employées par des entreprises avec des contrats réglementés ont pu bénéficier de mécanismes tels que le chômage partiel, ce qui met en évidence les inégalités structurelles du secteur (Carbajal et al., 2026).
- 2. Réorganisation du travail domestique et racialisation des risques sanitaires.** La généralisation du télétravail a profondément transformé le travail domestique rémunéré et les relations entre employeur·ses et employées. Alors que de nombreux·ses employeur·ses pouvaient télétravailler, beaucoup travailleuses domestiques migrantes ont dû exercer leurs fonctions sur place, partageant l'espace avec leurs employeur·ses et réorganisant les pratiques spatiales et sociales au sein du foyer. Les travailleuses domestiques ont dû assumer une charge de travail accrue en matière de nettoyage et d'assainissement des logements – qu'il s'agisse de leurs lieux de travail ou de leur propre domicile et ont également intériorisé une forte responsabilité morale de « protéger les autres » et leurs proches. Ce travail essentiel est resté invisible - ni reconnu sur le plan financier, ni valorisé sur le plan symbolique. Au contraire, les travailleuses – en particulier celles issues de minorités ethniques – étaient simultanément perçues comme des vectrices potentielles de contagion et stigmatisées en conséquence.
- 3. Surcharge des responsabilités de soins et tensions transnationales.** Les travailleuses domestiques migrantes ont assumé simultanément la responsabilité

de protéger et de prendre soin de leurs employeur·ses – en particulier des personnes âgées ou des familles – et de leurs propres familles, tant en Suisse que dans des contextes transnationaux. Ce double fardeau physique et émotionnel a intensifié le travail reproductif et affectif, aggravant l'épuisement et l'exposition au risque, sans reconnaissance équivalente sur le plan professionnel ou social.

4. **Agency, résistance et savoir-faire dans des contextes hautement restrictifs.**

Dans leur lieu de travail, elles ont déployé diverses formes d'*agency* – symbolique, discursive et pratique – telles que la valorisation de leur expertise en matière de santé, la négociation quotidienne des normes, la sélection de « bon·nes employeur·ses » et la mise en œuvre de stratégies relationnelles et collectives de *self-care* (Carbajal et al., 2026). Dans la sphère sociale, en particulier les travailleuses les plus précaires ont mobilisé des organisations de la société civile pour accéder à un soutien matériel, à des conseils et à la vaccination. Elles ont simultanément fait face à des obstacles et des risques importants liés aux pertes d'emploi massives et à la gestion numérisée de la pandémie (inscription en ligne, nécessité d'avoir une assurance maladie, de donner un nom, de fournir adresse e-mail, etc.). Également, bien que les travailleuses domestiques aient développé des compétences numériques pour répondre aux exigences professionnelles (inscription en ligne auprès d'agences de nettoyage), éducatives (scolarité en ligne pour leurs enfants) et administratives (inscription au chômage, etc.), ces compétences étaient inégalement réparties. Dans certains cas, l'exposition que ces démarches impliquaient ont conduit à un renoncement stratégique à l'accès aux droits (Carbajal et al., en cours d'évaluation). D'autres résultats montrent également qu'en raison de la négligence institutionnelle, les pratiques de *self-care* se sont avérées cruciales pour permettre aux travailleuses domestiques de continuer à travailler malgré la fatigue physique et le stress cumulés et exacerbés par le contexte de la pandémie.

Importance :

Notre étude documente les inégalités structurelles qui caractérisent le secteur du travail domestique et analyse comment la pandémie a produit des effets différenciés parmi les travailleuses domestiques migrantes en Suisse. Elle met en évidence la profonde hétérogénéité de ce groupe et de ses capacités d'action. Ce faisant, elle questionne les représentations médiatiques qui homogénéisaient les travailleuses en victimes passives. Les conséquences de la COVID-19 ont été étroitement façonnées par l'intersection du statut juridique et des modalités d'emploi, qui ont déterminé à la fois la vulnérabilité et la possibilité d'exercer une capacité d'action. Alors que de nombreuses travailleuses ont perdu leurs revenus et ont été confrontées à une grave précarité, d'autres ont continué à travailler dans des conditions sanitaires à haut risque et parfois dans des conditions d'exploitation. Au-delà des difficultés économiques, elles ont été exposées quotidiennement à la contagion et ont subi un lourd fardeau psychologique lié à la responsabilité morale de protéger leurs employeur·ses et leurs familles. En réponse, les travailleuses domestiques migrantes ont développé de multiples stratégies pour faire face

à la crise, gérer les risques et construire leur subjectivité, s'alignant parfois sur les normes dominantes, parfois en y résistant.

Bibliographie

Bonvin, J.-M. (2017). The ambivalence of social policies and the challenge of human development: A proposal for assessing their impact against the capability approach. In H. U. Otto, S. Pantazis, H. Ziegler, et al. (Eds.), *Human development in times of crisis: Renegotiating social justice* (pp. 17–37). Palgrave Macmillan.

Borrelli, L. M., Achermann, C., Niragire, D., et al. (2024). Governing poverty and migration in European nation-states – keywords revisited. *Critical Social Policy*, 44(4), 573–587.

Butler, J. (2004). *Undoing gender*. Routledge.

Carbajal, M., Gauttier, E., Mittmasser, C. & Chimienti, M. (2026). Beyond victimhood: The agency of migrant domestic workers during the COVID-19 pandemic. *Work Organisation, Labour & Globalisation*, vol. 20 (1), 39–58, <https://doi.org/10.13169/workorgalaboglob.20.1.0003>.

Carbajal, M., Gauttier, E., Mittmasser, C. (en cours d'évaluation). COVID-19 et transformations numériques : entre care et bricolage dans l'accès aux droits des travailleuses domestiques migrantes. *Chapter submitted for publication*. Beltz Juventa.

Caretta, M. A., & Riaño, Y. (2016). Feminist participatory methodologies in geography: Creating spaces of inclusion. *Qualitative Research*, 16(3), 258–266. <https://doi.org/10.1177/1468794116629575>

Collins, P. H. (2015). Intersectionality's definitional dilemmas. *Annual Review of Sociology*, 41(1), 1–20.

Codron, E. (2022). L'accompagnement à l'emploi en temps de dématérialisation. Compétences et stratégie des publics en situation d'illectronisme. *Revue des politiques sociales et familiales*, 145, 95–104.

Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the intersection of race and sex: A Black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *University of Chicago Legal Forum*, Article 8.

Granjon, F. (2022). Inégalités sociales, dispositions et usages du numérique. *Éducation et Sociétés*, 47, n° 1, p.81–97.

Karlsen, M. A. (2021). *Migration control and access to welfare: The precarious inclusion of irregular migrants in Norway*. Routledge.

Keskinen, S. (2016). From welfare nationalism to welfare chauvinism: Economic rhetoric, the welfare state and changing asylum policies in Finland. *Critical Social Policy*, 36(3), 352–370.

Lucas, B. (2024). Non-take-up as a social experience: Towards a typology of not claiming social benefits. *Culture, Practice & Europeanization*, 9(2), 176–201.

Mahmood, S. (2009). Agency, performativity, and the feminist subject. In H. R. Christensen & L. Sjørup (Eds.), *Pieties and gender* (pp. 11–45). Brill.



Mittmasser, C., Chimienti, M., Gauttier, E., Carbajal, M. (sous presse). Governing vulnerability through ambivalence: Support measures for migrant domestic workers in and beyond crises. *Critical Social Policy*.

Ratzmann, N., & Sahraoui, N. (2021). Conceptualising the role of deservingness in migrants' access to social services. *Social Policy and Society*, 20(3), 440–451.

Schiele, H., Krummacker, S., Hoffmann, P., et al. (2022). The research world café as method of scientific enquiry: Combining rigor with relevance and speed. *Journal of Business Research*, 140, 280–296. <https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2021.10.075>

Sutter, R., Mittmasser, C., Chambron, L., Friedli, A., Müller-Suleymanova, D., Froehlich, N., Gauttier, E., Carbajal, M., Rosenstein, E., & Drilling, M. (2026). *Unpacking paradoxes in times of crisis: How civil society organizations shape processes of vulnerabilization*, University of Bern Social Sciences Working Paper No. 58. University of Bern, Department of Social Sciences. <http://ideas.repec.org/p/bss/wpaper/58.html>